



Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) recherche pour Boudry des procès-verbalistes

Le Secrétariat d'Etat aux migrations interroge les requérants d'asile sur leurs motifs d'asile. Les auditions sont menées par des collaborateurs de SEM, en présence d'un interprète et d'un procès-verbaliste lors des cas spécifiques.

Le procès-verbaliste est chargé de transcrire sur ordinateur le contenu exact des déclarations faites par les requérants d'asile durant les auditions.

Cette activité suppose un horaire irrégulier.

Entrée en fonction: selon accord

Nous attendons

- solides connaissances du système d'exploitation Windows et des programmes Office
- dactylographie à l'aveugle (méthode des dix doigts)
- vitesse d'écriture bien supérieure à la moyenne
- aisance rédactionnelle en français
- grande capacité de concentration
- souplesse, flexibilité d'esprit, être prêt(e) à travailler sur appel
- bonne culture générale
- intérêt pour les personnes provenant de cultures différentes

Nous offrons

- une formation ciblée
- une rémunération avantageuse
- une activité intéressante

Cette activité est idéale pour des personnes souhaitant travailler quelques heures par semaine et selon un horaire irrégulier. Intéressé? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier de candidature complète, inclus CV, diplômes, toutes les certificats de travail, photocopie de votre carte d'identité ou bien du passeport au SAM-HR@sem.admin.ch

Pour toute question spécifique sur le poste, veuillez-vous adresser à Madame Yolanda Mayer, responsable procès-verbalistes, tél. 058 465 04 37, yolanda.mayer@sem.admin.ch